

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ D'AFFAIRES MONDIALES CANADA

aux recommandations formulées dans l'audit Les droits de douane des Rapports de printemps 2017 du vérificateur général du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du VGC	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable/ point de contact (nom, poste, no de tél.)	Indicateur de réalisation <i>(Pour l'usage du Comité seulement)</i>
2.55	L'Agence des services frontaliers du Canada, en collaboration avec Affaires mondiales Canada, devrait mieux faire respecter les contingents tarifaires en examinant le processus de vérification des licences. Elle devrait également examiner divers moyens automatisés de valider les déclarations en détail de marchandises contingentées à un traitement tarifaire moins élevé.	Recommandation acceptée. Affaires mondiales Canada travaillera avec l'Agence des services frontaliers du Canada afin d'identifier de potentiels mécanismes qui augmenteront l'efficacité et l'efficience de l'application des contingents tarifaires. Les mesures liées à la présente recommandation seront prises d'ici septembre 2017.	Affaires mondiales Canada fournira à l'Agence des services frontaliers du Canada des rapports détaillés sur les licences d'importation délivrées pour des marchandises assujetties à des contingents tarifaires afin d'assurer une meilleure classification tarifaire par le biais du processus de vérification après dédouanement d'ASFC.	Septembre 2017	Affaires mondiales Canada travaillera avec l'Agence des services frontaliers du Canada afin de faciliter les activités de vérification après dédouanement en augmentant le partage d'information. Des procédures pour accroître le partage de l'information seront établies d'ici septembre 2017.	Directrice générale, Direction des contrôles à l'exportation et à l'importation – Secteur des accords commerciaux et négociations (343-203-4337)	